

N° 95
Avril 2017
**Le magazine
de votre ville**

Ensemble @
COIGNIÈRES



Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Décidons ensemble de l'avenir de notre Ville



Budget
**Des choix responsables
qui préparent l'avenir**



Éducation
**Le numérique au service
de la réussite scolaire**



Plan Local d'Urbanisme (PLU)
**Réunion publique
mardi 18 Avril à 20h30**

“ Dossier

p18

Budget

Un Budget 2017 ambitieux et responsable, pour anticiper et préparer l'avenir de la Ville autour de projets structurants



p4

**Plan Local d'Urbanisme
La Ville inscrite dans un
projet de ville concerté
avec ses habitants**

Du côté des jeunes
**Le numérique, vecteur
de réussite scolaire** p24



p9 **Passions et talents d'ici
Rencontre avec un champion de France
d'équitation**

En Ville

p10 **Une réception de bienvenue
très appréciée**

p11 **Sécurité : renfort de prévention et de proximité**

p12 **Sondage : votre avis nous intéresse !**

p13 **Travaux : réalisations majeures**

p14 **Gros plan sur trois Supermamans**

p16 **Printemps Culturel : temps fort des
artistes montants et confirmés**

p17 **Vos prochains rendez-vous et sorties**

Télex

p31 **Les infos en bref**

SQY territoire en action

p34 **La gestion des ordures ménagères et le PPRT**



p26 **Seniors
Des aînés
actifs !**

Sport, culture et loisirs
**Les Foulées
Couleurs** p28



éditorial



Madame, Monsieur,

Agir pour un service public proche, solidaire et performant, c'est le sens de mon engagement et celui de mon équipe au service de chacune et chacun de nos concitoyens. Les services publics sont en effet au cœur même de la vie quotidienne pour répondre à une mission fondamentale : celle de rassembler, protéger, accompagner, innover, mais aussi anticiper et préparer l'avenir.

Ce sont des valeurs auxquelles nous sommes profondément attachés et qui s'illustrent, cette année encore, autour d'actions destinées à améliorer votre quotidien, mais aussi de grands projets destinés à faire de Coignières une ville toujours plus conviviale, chaleureuse, attractive, dynamique et responsable. Une cité où il fait bon vivre ensemble, où chacune et chacun trouve sa place, s'épanouit, prend plaisir à vivre en lien avec les autres et à partager un destin commun.

Un budget responsable, rigoureux et ambitieux

Aussi, malgré la réduction importante des dotations de l'Etat, malgré la forte mise sous tension des collectivités territoriales, auxquelles hélas Coignières n'échappe pas, notre équipe poursuit avec détermination sa volonté de proposer et maintenir une offre de services qualitative et diversifiée, dans un cadre de vie toujours plus agréable. L'exercice est certes difficile, car les marges de manœuvre sont de plus en plus réduites et nos obligations toujours plus nombreuses. Cela exige une gestion budgétaire extrêmement rigoureuse et responsable que nous nous imposons. Cela exige aussi de l'inventivité dans la recherche permanente d'économies, en stabilisant notamment nos dépenses de fonctionnement.

Il n'en demeure pas moins que ce budget 2017 se veut également ambitieux, à travers des engagements porteurs au service de l'emploi, de la sécurité, de la jeunesse ou encore de nos aînés.

Le déploiement du numérique dans nos écoles, la création d'une police municipale,

l'accompagnement et le soutien des plus défavorisés, la mise en place d'un portail familles, d'un guichet unique des associations ou encore d'un marché alimentaire, vecteur de lien social dans nos quartiers... seront autant d'actions déployées dans les mois à venir.

Un projet de Ville investi dans une dynamique collective et partagée

Enfin, et parce que la Ville de demain s'écrit aujourd'hui, nous sommes tournés vers l'avenir à travers l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui va dessiner le portrait de notre ville à l'horizon 2030.

Notre ambition est de réunir les Coigniériennes et les Coigniériens autour d'un projet de ville fédérateur et rassemblé, attentif à l'humain et respectueux de l'identité de notre village, qui sert la proximité et renforce la culture d'un mieux être dans la ville et d'un mieux vivre ensemble.

Aussi, je vous invite à découvrir le dossier consacré à ce grand projet collectif qui engage l'avenir de notre ville, et qui prendra toute sa dimension à travers les multiples échanges, discussions, expositions et réunions publiques qui mailleront cette ambition commune.

Mon équipe et moi-même serons ainsi heureux de vous accueillir le mardi 18 avril à 20h30 au Théâtre Alphonse Daudet, pour vous présenter l'esquisse de ce projet phare, au service d'une Ville qui vit pour et par ses habitants.

C'est en effet un beau défi qui s'ouvre à nous, et que je vous propose de relever ensemble, dans un esprit de dialogue et de concertation.

Très sincèrement,

Votre Maire,
Jean-Pierre Sevestre

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'avenir de Coignièrès se dessine ensemble

La transformation du Plan d'Occupation des Sols (POS) de la Ville en Plan Local d'Urbanisme (PLU), menée à présent en collaboration avec l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, a été votée par le Conseil Municipal le 16 Juin 2016. Cette démarche, à laquelle les habitants sont pleinement associés, va permettre de doter la Ville d'un outil réglementaire répondant à la volonté de garantir un urbanisme choisi et maîtrisé.

Une réunion d'information et de concertation, portée par le Maire Jean-Pierre Sevestre, est organisée le mardi 18 avril à 20h30 au Théâtre Alphonse Daudet. Les Coigniériens sont attendus nombreux.

Coignières dessine son Plan Local d'Urbanisme

Qu'est-ce que le PLU ?

Le PLU est un document de planification au niveau communal, voté en Conseil Municipal, qui permet d'établir un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Il fixe les règles applicables lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme sur l'ensemble de la commune. Le PLU se compose de plusieurs documents :

- **Un diagnostic général de la commune :** Cet état des lieux donne une vision précise de la situation de la ville et de son évolution sur les dernières années, dans les différents domaines que sont l'habitat, l'emploi, le commerce, les transports, l'environnement, les loisirs, le patrimoine...
- **Un projet pour les 15 prochaines années :** Le PLU intègre un projet de territoire, dénommé Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Celui-ci fixe les orientations générales à l'échelle du territoire communal : évolution du nombre d'habitants, de logements, préservation des espaces agricoles et naturels, protection du patrimoine, etc... Il se décline ensuite dans le

cadre d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

- **Un dispositif réglementaire :** Il se compose d'un plan de zonage qui organise le territoire en plusieurs zones selon leurs spécificités, auquel un règlement est associé pour chacune des zones définies. Il détermine ce qu'il est possible ou non de construire, ainsi que la forme que devront prendre les constructions.

Pourquoi transformer le POS en PLU ?

- **Pour prendre en compte l'évolution du cadre législatif**
Le cadre législatif a beaucoup évolué avec les lois Grenelle et ALUR (Accès au logement et urbanisme rénové). L'élaboration du PLU va permettre de disposer d'un document d'urbanisme qui prend en considération les dernières évolutions réglementaires en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'environnement et de développement durable.
- **Pour prendre en compte les documents supra-communaux**
Le PLU doit être compatible avec les

nouveaux documents régionaux qui s'appliquent aux PLU, comme le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF), approuvé en décembre 2013, ou encore le Plan des Déplacements Urbains Ile-de-France (PDUIF).

Il doit également être mis en cohérence avec les objectifs et les orientations des documents à l'échelle de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), comme le Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHi).

- **Pour prendre en compte de nouveaux objectifs spécifiques à notre ville**
 - Assurer un aménagement du territoire maîtrisé par la ville ;
 - Protéger et préserver le centre ancien de Coignières ;
 - Développer une réflexion particulière sur certains secteurs : la gare, le Silo et le centre commercial du Village, la liaison entre les quartiers situés de chaque côté de la RN10 ;
 - Améliorer l'image de nos zones commerciales, tout en sauvegardant le commerce de proximité.

La concertation du PLU

Depuis la prescription de la révision du PLU jusqu'à l'arrêt du projet, la concertation est ouverte !

La Ville met en place des supports d'information et de concertation tout au long de la procédure. N'hésitez pas à vous tenir informés et à exprimer votre avis, vos commentaires, remarques et/ou suggestions.

- **Des réunions publiques sont organisées au rythme de l'avancée des études**
 - La première réunion publique s'est tenue le 9 mars 2016 sur le diagnostic. La seconde réunion publique, portant sur le PADD, se déroulera le mardi 18 avril prochain à 20h30 au Théâtre Alphonse Daudet. Une autre réunion sera organisée début juillet.
- **Un registre est à votre disposition en mairie**
 - Les habitants sont invités à s'exprimer. Pour ce faire, un registre est ouvert à tous au service Urbanisme de la Mairie pour recevoir vos remarques et observations.

Le calendrier prévisionnel du PLU

- **18 avril :** Réunion publique de présentation des grandes orientations
- **2 mai :** Débat en conseil municipal sur le PADD
- **5 juillet :** Réunion publique de présentation du projet général
- **Fin 2017 :** Arrêt du projet
- **Début 2018 :** Enquête publique
- **Mi-2018 :** Approbation du PLU

- **Des informations disponibles sur le site internet et dans votre magazine «Ensemble à Coignières»**
 - Des articles et des informations sur la révision feront l'objet de publications régulières sur le site et dans le bulletin municipal de la ville.
- **Une exposition publique**
 - Cette exposition publique sera mise en place prochainement, afin de présenter les éléments de diagnostic, les projets et le dispositif réglementaire. N'hésitez pas à venir la consulter !

3 questions à Roger Bernard

Maire-adjoint en charge de l'Urbanisme et de l'Environnement

64 ans - Retraité - Marié - Une fille et deux petites-filles

1/ Quel est votre portrait en quelques phrases et quelles ambitions portez-vous pour la Ville en qualité d' élu ?

Ancien Maurepasien, je me suis installé à Coignières en 2002, avec mon épouse et notre fille. Comme beaucoup de résidents, ce choix était avant tout motivé par le cadre de vie et l'esprit « village » de la commune, mais aussi pour sa fiscalité très attrayante, les taux d'imposition de Coignières demeurant parmi les plus faibles du département.

L'esprit convivial qui caractérise notre ville, mais aussi la grande diversité de son offre associative et de loisirs, m'ont rapidement permis de tisser un réseau d'amis, ce qui est très appréciable. Au fil des ans, je suis devenu particulièrement attaché à ma commune, et plus particulièrement à la qualité de son

cadre de vie, qu'il me semble essentiel de préserver.

C'est la raison pour laquelle, j'ai fait le choix de m'investir et de m'impliquer pleinement au service de ma ville. Cette grande disponibilité m'est offerte grâce à mon statut de retraité, depuis quatre ans maintenant.

Aujourd'hui, la Mairie est presque devenue une seconde maison pour moi ! J'ai grand plaisir à collaborer au quotidien avec l'ensemble de l'équipe municipale, mais aussi avec tous les agents communaux, particulièrement compétents et investis à servir nos concitoyens.

Enfin, j'ai toujours été attiré par le secteur de l'urbanisme et de la protection de l'environnement. Aussi, mes nouvelles fonctions d'adjoint au Maire me permettent d'être très concrètement un acteur proactif au service de ma ville et de l'intérêt général.

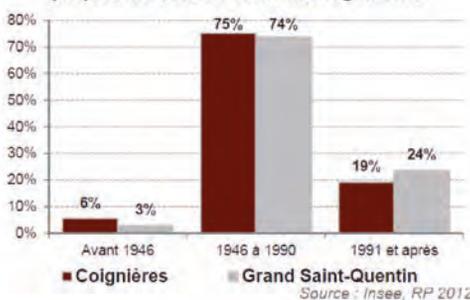


J'ai, par ailleurs, la réelle volonté d'être un élu accessible, ouvert au dialogue et à la réflexion partagée avec les Coigniériennes et Coigniériens. La concertation et l'écoute sont en effet pour moi des valeurs cardinales.

2/ Le PADD a déjà été débattu en 2015. Pourquoi recommencer ?

Nous sommes animés par une volonté forte de préserver le caractère typique de « village à la campagne » qui fait tout le charme de notre ville. Il est indispensable pour ce faire que nous puissions garder la main mise sur le nombre et le type des nouveaux logements à construire que nous impose l'Etat, afin

Époques de construction des logements



Coignières aujourd'hui, le diagnostic

Les habitants

Une population majoritairement jeune

• **2,9 personnes en moyenne par logement.**

- Un taux supérieur à la moyenne d'Île-de-France (2,3).

• **4 313 habitants (INSEE 2013).**

- La ville a quadruplé sa population entre 1968 et 1990. Mais depuis le milieu des années 2000, la population est en baisse (-1%).

• **39,70 % des habitants ont moins de 30 ans.**

- La part des jeunes ménages est importante, malgré un vieillissement progressif de la population.

Les logements

Le rythme des constructions a été très soutenu dans les années 1970.

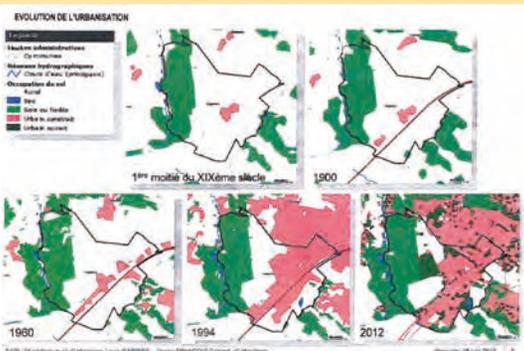
Entre 1999 et 2009, 20 logements en moyenne sont construits chaque année.

• **66 % des logements de Coignières** sont des 4 pièces et plus, contre 42 % en Île-de-France.

• **53 % de propriétaires.**

• La part des propriétaires est relativement élevée. En comparaison, elle est de **47,5 % en Île-de-France.**

• **38,18 % de logements sociaux** sont recensés au 1^{er} janvier 2016.



de faire face à la pénurie de logements sur l'Ile-de-France. Dans cette deuxième version du PADD, nous ramenons le nombre de nouveaux logements à construire de 750 à 450. Ces 450 logements vont nous permettre, dans les 15 ans à venir, de dessiner, à notre rythme, le nouveau visage de Coignières. Notre souhait est de veiller tout particulièrement à offrir aux Coigniériens un parcours résidentiel adapté à l'évolution de leurs besoins. La nouvelle offre permettra aux jeunes actifs comme aux familles, puis aux retraités de rester sur la ville en changeant de type de logement, selon leur parcours de vie.

Ainsi, le quartier de la gare va être réhabilité progressivement pour proposer, dans le cadre d'un éco-quartier, des logements intermédiaires de type T2 ou T3, qui n'existent pas actuellement sur la ville. Nous souhaitons également rendre possible la construction de nouvelles zones pavillonnaires. Nous sommes très attachés à sauvegarder l'identité de notre ville, et c'est bien ce qui nous guide dans la transformation de notre Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

3/ Quelles sont les grandes orientations qui se dessinent pour la ville, auxquelles vous êtes profondément attaché ?

Très longtemps considéré comme un village « atypique », il apparaît aujourd'hui indispensable de faire évoluer notre ville, afin de répondre aux nouveaux enjeux de notre territoire, notamment économiques.

Certaines directives nous sont, certes, imposées par l'Etat, mais nous voulons anticiper, préparer et décider de l'avenir de Coignières, selon une vision partagée avec nos concitoyens. Nous souhaitons être acteurs des nouvelles orientations qui vont dessiner l'avenir de notre ville, à travers la déclinaison de quatre grandes thématiques, que sont la qualité de vie, le dynamisme, l'attractivité et l'accessibilité. Enfin, il nous importe, à mon équipe et moi-même, d'associer la population à ces grandes décisions. Coignières appartient à ses habitants.

C'est la raison pour laquelle la concertation demeurera le fil rouge de ce

grand projet de ville, à travers la mise en place de réunions publiques, expositions en mairie, permanences avec les élus, registre d'observations à disposition du public...

Tous les résidents sont concernés par l'évolution de notre commune, et nous espérons qu'ils seront nombreux à participer à cette concertation, à l'enrichir de leurs idées et aspirations pour un « Coignières 2030 », porteur d'avenir, source d'épanouissement pour ses résidents, et de réussite pour ses acteurs et partenaires socio-économiques.

Bienvenue à Marie Bak !

Marie Bak est la nouvelle responsable du service Urbanisme de la Ville, depuis le mois de janvier

2017, en remplacement de Martine

Barthélémy, partie à la retraite.

Elle a passé 10 ans dans différentes communes d'Ile-de-France, sur des postes transversaux permettant

d'avoir une expérience globale

dans les grands domaines de l'urbanisme local : l'instruction du droit des sols, la planification, les affaires foncières.

Marie Bak est notamment chargée du suivi de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, de la planification urbaine, de l'application du droit des sols, en partenariat avec l'agglomération de SQY.

Pour tout projet de travaux ou renseignement, vous pouvez joindre le service Urbanisme au 01 30 13 75 17 - urba@coignieres.fr



Les équipements

- **3 établissements scolaires** dont 2 groupes scolaires, regroupant 7 maternelles et 14 élémentaires, et 1 collège (947 élèves en 2017).
- **5 équipements sportifs :**
 - le stade Alphonse Daudet, l'espace du Moulin à Vent avec son gymnase et son stade
 - le stade de la Faisanderie
 - le terrain multisport des Acacias
 - le tennis club
 - mais également un parcours de santé et deux espaces de promenade et de loisirs (Le Val Favry et le parc de la Prévenderie)
- **2 équipements culturels :**
 - le théâtre Alphonse Daudet (400 fauteuils)
 - une bibliothèque
- **4 équipements pour la jeunesse :**

- l'accueil de Loisirs « La Farandole »
- une crèche multi-accueil
- un relais d'assistantes maternelles
- un accueil jeunes

• 1 gare SNCF

Les activités économiques et l'emploi

- **1 071 entreprises** et commerces pour **4 548 salariés** (chiffres INSEE 2013) répartis dans les secteurs suivants :
 - Commerces et transports : 73,8 %
 - Construction : 19 %
 - Industrie : 3,5 %
 - Administration/Enseignement/Santé : 3,4 %
 - Agriculture : 0,3 %
- **27% des Coigniériens** travaillent sur leur commune

Coignières demain, les grandes orientations

Le PADD : le projet d'Aménagement et de Développement Durable

Coignières est un village rural au fort dynamisme économique, à l'articulation entre zone rurale et zone urbaine de l'Île-de-France. Le projet de PADD s'inscrit dans une volonté de dessiner l'évolution de Coignières pour les 15 prochaines années. Renforcer la qualité de vie ainsi que les caractéristiques naturelles et paysagères du territoire, tout en maîtrisant l'évolution urbaine de la commune et en

répondant aux obligations réglementaires, telles sont les ambitions et les grandes orientations portées par la Municipalité. Une présentation en réunion publique, où chacune et chacun est invité(e) à s'exprimer, est organisée le mardi 18 avril. Ces orientations seront en outre soumises au vote du Conseil Municipal le 2 mai. Ces objectifs se traduisent dans le projet de PADD, qui s'articule autour de 4 axes :

Orientation 1 : Coignières, pour un environnement de qualité



Protéger et mettre en valeur l'environnement, préserver et renforcer la qualité du cadre de vie

- Maintenir l'identité de Coignières et son caractère de ville à la campagne
- Préserver le patrimoine urbain et garantir la qualité architecturale des constructions, notamment sur le centre ancien
- Préserver le cadre de vie et l'équilibre entre le bâti et les espaces verts dans les quartiers d'habitation
- Poursuivre la mise en application d'une démarche d'écologie urbaine
- Protéger les espaces naturels, agricoles et paysagers



Orientation 2 : Coignières, pour un village dynamique

Accompagner l'évolution urbaine sur les sites d'enjeux majeurs

- Renforcer la mixité fonctionnelle du quartier de la gare dans une logique d'éco-quartier pour permettre le parcours résidentiel
- Conforter le village comme centralité principale de la commune, améliorer les liens avec la gare et valoriser l'axe village/gare
- Veiller à l'harmonie des formes urbaines entre les quartiers
- Diversifier l'offre de logements, conforter le commerce de proximité et améliorer l'intégration urbaine et l'articulation des différentes parties du village
- Offrir des logements de qualité à l'articulation entre espaces agricoles et espaces urbanisés au nord ouest de la commune



Orientation 4 : Coignières, pour un territoire accessible

Améliorer la fluidité des déplacements et favoriser les mobilités douces

- Réduire la coupure urbaine générée par la RN10 et les voies ferrées et œuvrer à l'enfouissement de la RN10
- Développer la qualité et la fréquence du réseau de bus au sein de la commune et en lien avec les pôles majeurs environnants
- Favoriser l'usage des modes actifs et développer le réseau de circulations douces
- Soutenir les actions engagées à l'échelle intercommunale pour améliorer la circulation routière sur et en limite du territoire
- Améliorer l'accessibilité des gares par tous les modes de transport et œuvrer au renforcement de la desserte métropolitaine de la gare



Orientation 3 : Coignières, pour des quartiers et des secteurs d'activités attractifs

Préserver et améliorer la vie quotidienne dans les quartiers et les secteurs d'activités

- Valoriser les entrées de ville et les espaces urbains en vitrine de la RN10 et des voies ferrées
- Poursuivre le renforcement du dynamisme et de l'attractivité des zones commerciales existantes
- Améliorer l'articulation entre les zones d'activités et le tissu urbain «habité» de la commune
- Optimiser et adapter les équipements publics existants
- Protéger la population et les usagers des nuisances et des risques



Guillaume Lopes est un habitué des plus hautes marches des podiums

Guillaume Lopes Cavalier émérite

En novembre dernier, le Maire Jean-Pierre Sevestre honorait les Coigniériens méritants lors d'une cérémonie officielle. Parmi eux, figurait un jeune sportif, champion d'équitation. À tout juste 23 ans, Guillaume Lopes s'est en effet illustré lors des derniers Championnats de France d'équitation à Lamotte-Beuvron en juillet 2016. Rencontre avec un cavalier passionné.

Dans quel contexte avez-vous débuté l'équitation ?

« J'ai découvert l'équitation en primaire sur la ville, grâce au cycle qui est proposé à tous les enfants des écoles de Coignières. Comme je me suis tout de suite senti à l'aise, j'ai décidé de poursuivre cette activité, d'abord à la Clairière d'Epona, là où tout a commencé, puis au Haras de la Gire à Lévis-Saint-Nom. J'y monte depuis l'âge de 15 ans. J'ai choisi cette écurie parce qu'elle propose un large panel de disciplines. »

Quelle est votre discipline de prédilection ?

« J'ai débuté la compétition à l'âge de 10 ans, mais j'étais peu doué en jumping. Je me suis alors orienté vers le dressage. Cette discipline me correspond davantage. Elle est plus artistique et me permet ainsi d'exprimer pleinement mon côté créatif. »

Comment avez-vous vécu les derniers Championnats de France ?

« Participer aux Championnats de France en clubs est toujours une expérience merveilleuse et incroyable. Avec un palmarès de 10 médailles dont 5 en or, le Haras de la Gire a décroché le titre de meilleur club de France lors des derniers championnats. Pour ma part, je suis arrivé 3^e à l'épreuve de hunter dans la catégorie club 2 jeune senior et 2^e à l'épreuve de dressage catégorie club 3 jeune senior. »

Vous êtes étudiant, n'est-ce pas compliqué de mener de front vos études et votre passion pour l'équitation ?

« Il y a quelques années, je me suis accordé une pause dans l'univers équestre pour privilégier mes études. »

Actuellement, je prépare un master à l'École Supérieure des Arts Appliqués Duperré à Paris. Parallèlement, je m'entraîne en moyenne trois fois par semaine, un peu plus avant les compétitions, et tous les jours pendant les vacances. Entre mes études et l'équitation, j'ai certes un emploi du temps chargé, mais quand on aime ce que l'on fait, cela n'a pas d'importance. »

Quels sont vos projets à court terme ?

« Côté études, j'espère obtenir mon diplôme pour entamer une carrière dans le prêt-à-porter, qui est une autre de mes passions. S'agissant de l'équitation, mon objectif serait d'évoluer vers le Championnat de France Amateurs. Mais je dois encore beaucoup travailler pour atteindre ce niveau. »

Nouveaux habitants Un accueil personnalisé

C'est dorénavant un rendez-vous très attendu du Maire et des élus : l'accueil personnalisé de chaque nouvel arrivant sur la Ville à l'occasion d'une matinée de bienvenue en Mairie. Cette réception d'accueil vise à faciliter l'intégration des habitants nouvellement installés sur Coignières, à travers la présentation de la ville, couplée à une visite commentée des équipements publics en mini-bus. Avec, cette année, un petit plus très apprécié des participants...

Samedi 25 février, les nouveaux arrivants étaient conviés à l'hôtel de ville pour un moment d'échange et de convivialité avec l'équipe municipale.

Tandis qu'un service d'animation était mis en place pour divertir les enfants, leurs parents étaient conviés à prendre place dans un mini-bus pour visiter la ville aux côtés des élus, ravis de leur présenter les équipements publics et les services proposés par la collectivité.

Nouveau : un système de parrainage apprécié

Petit bonus : une pochette de bienvenue

et d'information, qui regroupe notamment toutes les publications de la ville (bulletins municipaux, plan de ville, programmation culturelle...) mais aussi une invitation pour deux au Théâtre Alphonse Daudet, ou encore des offres de réduction chez les commerçants partenaires, était offerte à tous les participants. Et ce n'est pas tout ! Afin de conforter l'installation des tout nouveaux résidents, à travers une écoute, des conseils et un accompagnement dans leurs démarches, un système de parrainage personnalisé a été instauré avec les élus, désignés individuellement après tirage au sort. Une relation filleuls/parrains mutuellement très appréciée. ■

Inscription en ligne et en Mairie

Pour participer à la prochaine réception d'accueil, les nouveaux arrivants sur Coignières sont invités à remplir le formulaire d'inscription en ligne sur le site de la ville, à la rubrique « Hôtel de Ville / Bienvenue aux nouveaux Coigniériens ».

Ce formulaire est également disponible à l'accueil de la Mairie. Les nouveaux inscrits seront alors personnellement invités à ce moment de partage.



Clément Bothi, parrainé par Nathalie Figueres, conseillère municipale

« Cette rencontre conviviale avec le Maire et les élus a été très agréable ; la visite de la ville nous a permis une découverte plus approfondie de ses différents équipements. Le système du parrainage nouveaux arrivants/élus est une excellente idée. J'ai d'ailleurs aussitôt pris contact avec ma « marraine », Nathalie Figueres, pour instaurer dès à présent une relation conviviale et tisser des liens qui seront sans aucun doute fructueux. Bravo pour cette initiative ! ».



Catherine Despres et Olivier Kang, parrainés par Marion Evrard, adjointe au Maire chargée du Sport

« Cette réception d'accueil fut très instructive ; la visite commentée nous a aidés à mieux connaître la ville. Nous sommes très touchés par la mise en place du système de parrainage avec les élus. Nous pensons en effet que ce dispositif va nous permettre de renforcer notre relation avec l'équipe municipale, pour disposer régulièrement d'informations sur l'avenir de notre ville ».

La Ville a accueilli son nouveau chef de police municipale, Guillaume Talhouarne, qui encadrera la future brigade de proximité.

Sécurité

La Ville renforce ses actions de prévention et de proximité

Engagée pour la sécurité et la tranquillité publique des Coigniériens, la Ville poursuit le déploiement de ses actions avec l'installation prochaine d'une police municipale en centre ville et le renforcement du dispositif de vidéo-protection sur son territoire.

Création d'une police municipale à l'écoute des citoyens

Afin d'assurer une mission d'écoute, de prévention et de sécurité auprès des habitants, à travers une présence rassurante et dissuasive, la Municipalité a fait le choix de créer une police municipale de proximité. Composée à terme de six gardiens de police municipaux, l'équipe sera placée sous l'autorité d'un chef de poste.

Renforcer la tranquillité publique, rassurer et créer du lien

La police de proximité assurera une présence constante, visible et active sur le territoire communal, pour veiller quotidiennement

au maintien de l'ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publics. En contact direct avec les habitants, cette brigade effectuera des actions d'îlotage, de surveillance et de sécurisation aux abords des écoles, des établissements publics, mais aussi dans les différents quartiers de la ville et lors de chaque manifestation communale. Autres axes en perspective : la prochaine mise en œuvre du dispositif « Voisins Vigilants » pour renforcer le climat de confiance autour des valeurs de partage et d'entraide dans les quartiers de la ville, mais aussi la reconduction, dès l'été prochain, de l'opération « Tranquillité vacances ».

La police municipale prendra ses quartiers au cœur de la ville, au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie, qui sera accessible

au public par une entrée séparée donnant sur le parking de l'église. Les travaux de réhabilitation de ces bureaux sont actuellement menés pour pouvoir accueillir très prochainement cette brigade.

In fine, l'alliance de ces deux dispositifs, humain et technique, en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique, contribuent indéniablement à renforcer le sentiment de sécurité des résidents et concourt à créer les conditions favorables au maintien d'une cité conviviale, à taille humaine, fédératrice d'une vie sociale partagée par tous. ■

10 caméras supplémentaires vont venir renforcer le dispositif de vidéo-protection déployé sur la ville.

A vous de choisir le nom du parking !

Il y a quelques mois, le parking du centre commercial du Village, était entièrement rénové et agrandi, pour le confort de vie des résidents. Samedi 1^{er} Juillet, cette réhabilitation sera officiellement inaugurée par le Maire, aux côtés de tous les acteurs et partenaires de l'opération. Pour l'heure, les Coigniériens sont conviés à participer au sondage destiné à choisir la future appellation du parking. Tous à vos souris, appli ou rendez-vous en Mairie !

Un parking entièrement rénové et agrandi

Le parking du centre commercial du Village s'est offert une nouvelle jeunesse, avec 12 places supplémentaires, une nouvelle couche de roulement, des aménagements paysagers et un éclairage à leds.

Ces travaux, d'un montant total de 216 400 €, ont bénéficié d'une subvention du Conseil départemental à hauteur de 45 000 €.

Samedi 1^{er} Juillet à 12 heures, les Coigniériens sont conviés à participer à l'inauguration de ce parking flambant neuf, en présence du Maire Jean-Pierre Sevestre... mais pas seulement !

Choisissez le futur nom du parking

Un sondage destiné à choisir le futur nom du parking est ouvert à toutes et tous jusqu'au 21 avril prochain.

Quatre propositions d'appellations en lien avec l'histoire, l'environnement et la situation géographique du parking font aujourd'hui l'objet d'un vote citoyen.

Les quatre suggestions d'appellations

Parking des Cognassiers

En lien avec l'essence des arbres qui arborent le site, le cognassier étant l'arbre emblématique de la Ville de Coignières. À l'origine, le toponyme « Coignières » est issu du gallo-romain « cotonarias », au sens global du terme « coing ». Au 15^e siècle, Coignières était en effet vanté comme le « village aux pommes d'or », car pourvu de nombreux cognassiers.

Parking du Marché

En lien avec le projet d'installation à venir d'un marché alimentaire qui sera ouvert aux habitants sur ce site, vecteur de convivialité, d'échange et de découverte de produits locaux.

Parking du Village

En relation avec le lieu d'implantation, situé à proximité du centre C^{ial} du village.

Parking de Neauphle

En corrélation avec le nom de la rue « Neauphle-le-Château », dont l'appellation remonte historiquement aux anciens plans cadastraux de la commune.

Sondage en ligne et en Mairie

Et pour voter, rien de plus simple ! Trois moyens sont mis à votre disposition pour exprimer votre préférence, en indiquant tout simplement le nom du parking sélectionné :

- ✓ Sur le **site de la ville** coignieres.fr, à la page Accueil, sur laquelle figure un formulaire à compléter.
- ✓ Sur **l'application mobile** officielle de la ville « coignieres », à la rubrique : Hôtel de Ville / Contactez-nous ou à la rubrique Sondage.
- ✓ À **l'accueil de la Mairie**, en déposant dans la boîte prévue à cet effet le bulletin de participation mis à votre disposition, sur lequel figurera le choix du nom retenu.

Après décompte des votes, le nom qui bénéficiera du plus grand nombre de voix sera déclaré vainqueur. Il figurera alors en toutes lettres sur une plaque implantée sur le parking, et dévoilée le jour J.



Travaux

Les réalisations et projets majeurs

Seconde jeunesse pour la Résidence « Les Moissonneurs »

La résidence-autonomie « Les Moissonneurs » a fait peau neuve, avec le ravalement de ses façades, le renforcement de son isolation thermique extérieure, la reprise de l'étanchéité de ses balcons, la mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi le remplacement du second ascenseur. La rénovation des espaces intérieurs communs viendra compléter cette réhabilitation, dans les mois à venir.

Rénovation de la salle des mariages

La salle des mariages de la Mairie bénéficie d'une complète remise en

beauté. Ces travaux de rénovation offriront une décoration plus contemporaine, destinée à valoriser toutes les cérémonies officielles.

Commercialisation de la fibre optique

La fibre optique a fait son entrée en 2016 sur la ville, pour offrir aux résidents et entrepreneurs/commerçants un réseau très haut débit.

L'opérateur Orange est en charge de ce déploiement qui s'opère en deux phases. La première tranche de raccordement, aujourd'hui achevée, s'est portée sur les zones pavillonnaires des secteurs des Louveries, du Pont de Chevreuse, de Maison Blanche et du Four à Chaux-Z.I. des Marais, les zones commerciales des voies latérales

nord et sud à la RN10 ainsi que le Pont d'Aulneau jusqu'au Pont des Landes.

La commercialisation est dorénavant ouverte aux résidents et commerçants de ces secteurs, qui peuvent se tourner vers l'opérateur de leur choix.

Pour toute information sur les étapes de raccordement jusqu'au domicile, les particuliers peuvent s'inscrire en ligne, sans engagement, sur le site :

<http://interetfibre.orange.fr>

Ils seront alors informés, par mail ou SMS au choix, du processus de déploiement pour leur adresse jusqu'à leur éligibilité.

La seconde phase de déploiement, qui concerne l'ensemble du village, est en cours de réalisation, pour une commercialisation attendue au printemps 2018.



Collectif des Supermamans

Ambassadrices du

Elles sont trois, trois super mamans, super actives, super motivées et investies au service du bien-vivre de la Résidence des Acacias et de son rayonnement à l'échelle de la ville. Leur objectif ? Initier des actions, des rencontres et des animations fédératrices pour se découvrir, partager et créer du lien, dans un esprit de convivialité et de solidarité. Une initiative saluée et encouragée par le Maire Jean-Pierre Sevestre et la Municipalité, qui accompagnent et soutiennent cet engagement bénévole au service d'une cité harmonieuse.

Des Supermamans, ambassadrices d'un rassemblement fédérateur

Anissa, Hayette et Laetitia sont trois jeunes mamans, résidentes des Acacias, qui œuvrent depuis deux ans pour favoriser une vie sociale agréable, chaleureuse, solidaire et bienveillante, en direction de tous les âges.

Dynamiques et positives, elles ne manquent pas d'idées et d'énergie, aidées et soutenues par un réseau actif composé de dix autres mamans volontaires. Rendez-vous familiaux, festifs, intergénérationnels, ludiques et créatifs... Le programme de l'année 2017 se veut résolument éclectique.

Les réjouissances ont débuté le 22 février dernier avec l'animation gourmande « Crêpes en fête », qui a réuni les familles et les enfants, déguisés pour l'occasion, à la Maison de Voisinage, mise gracieusement à la disposition du collectif par la Municipalité.

La Fête des Acacias, ouverte à tous les Coigniériens

Autre temps fort, particulièrement attendu des résidents : la Fête des Acacias, qui sera organisée au mois de mai de 19h à 22h. Initiée en 2015, cette fête des voisins autour d'un buffet improvisé, poursuit l'ambition de se rencontrer, rompre l'isolement, s'ouvrir sur d'autres cultures, et nouer des amitiés.

« **Cet événement intergénérationnel dans une ambiance musicale et dansante, est naturellement ouvert à tous les résidents des Acacias, mais également aux habitants des autres quartiers de Coignières** », précise Hayette Tabibi.

« **Cette fête nous tient particulièrement à cœur, car c'est avant tout une fête des familles, autour des adultes et des enfants, réunis dans la joie et le partage. Un partage qui se décline autour de jeux et d'animations pour les plus jeunes, mais aussi autour de la diversité et de la richesse culturelle de chacun des participants, à travers la préparation et la découverte de plats et de mets**



vivre ensemble

nationaux, régionaux, exotiques ou orientaux » ajoute Anissa Hammouti.

La Municipalité, partenaire du collectif

La Municipalité, qui souscrit entièrement à cet engagement fédérateur au sein des quartiers, se veut le partenaire privilégié du collectif des Supermamans, sur le plan logistique notamment avec la mise à disposition gracieuse de la Maison de Voisinage, pour accueillir les événements, le prêt de

matériel (chaises, tables, tonnelles, sono...), pour accompagner l'organisation des animations, mais aussi la communication et la valorisation sur ses supports d'information des actions initiées, afin d'inviter les citoyens à rejoindre le mouvement.

Créer un pont entre la jeunesse et les aînés

Au mois de juin, le collectif se propose de mettre les aînés à l'honneur, à travers la « Fête des parents et des grands-parents ».

L'idée ? Réunir tous les enfants de 3 à 15 ans de la ville autour d'un atelier de confection de bijoux, destinés à être offerts par les jeunes participants à leurs ascendants, parents ou grands-parents.

« **Créer des ponts entre la jeunesse et les aînés, à travers des animations intergénérationnelles, nous semble fondamental** », explique Laetitia de Sousa. Et de poursuivre : « **La transmission des valeurs, l'écoute mutuelle,**

l'accompagnement des plus jeunes et le respect des plus sages constituent le socle indispensable pour bâtir des rapports et des échanges mutuels fructueux entre les générations ».

Là encore, la Municipalité sera présente aux côtés des Supermamans, en mettant à leur disposition un lieu d'accueil pour l'organisation de cet atelier de création, ouvert à tous les jeunes Coigniériens.

Enfin, l'année s'achèvera sur deux animations thématiques en direction de tous les enfants de 3 à 11 ans, avec une fête d'Halloween et un grand quizz de culture générale, avec remise de cadeaux pour les gagnants, et dégustation de plats et spécialités préparées par les familles, le tout en musique.

Bref, une kyrielle de rencontres amicales en perspective, qui promettent d'agréables moments de partage, ouverts à tous ! ■



Les Supermamans Hayette, Laetitia et Anissa aux côtés du Maire et de la première Adjointe, partenaires du collectif.

Contact

Collectif des Supermamans
collectif.supermaman@gmail.com



Printemps Culturel Les talents s'expriment !

Chaque année, la Ville retrouve son rôle de cité culturelle, en accueillant sur scène les artistes montants ou confirmés, qui évoluent au sein des associations et des établissements scolaires.

Chant, danse, musique, théâtre... Tous les arts se donnent rendez-vous au Théâtre Alphonse Daudet, à l'occasion du Printemps Culturel. Les spectacles, auditions et représentations se succéderont du 8 au 30 juin.

Jeudi 8 et vendredi 9 juin - 20h

Spectacle de danse de Val Team Danse et du Coignières Foyer Club (billets gratuits à retirer auprès des professeurs à partir du 15 mai)

Mardi 13 juin - 20h30

Spectacle de la Troupe du Crâne « Le Théâtre des Contes » (billets à retirer auprès de l'association, sur réservation au 01 34 61 60 98)

Vendredi 16 juin - 19h

Spectacle des « Petits Crâneurs » de la Troupe du Crâne « Sorcières tordues en mal de mots » (billets gratuits à retirer auprès de l'association)

Mardi 20 juin - 20h

Soirée Chansons du Collège de la Mare aux Saules (billets gratuits à retirer auprès du Collège)

Mercredi 21 juin - 19h

Spectacle des ateliers théâtre jeunes du Théâtre Alphonse Daudet « Molière & Cie » (billets gratuits à retirer auprès du Théâtre à partir du 30 mai)

Jeudi 22 juin - 18h30

Spectacle de l'école élémentaire Marcel Pagnol (billets gratuits à retirer à l'école)

Lundi 26 et mardi 27 juin - 19h

Auditions musicales du Coignières Foyer Club

Vendredi 30 juin - 18h

Concert de l'Orchestre Alphonse Daudet (billets gratuits à retirer auprès du Théâtre à partir du 30 mai)

Contact

Espace Alphonse Daudet
26 rue du Moulin à Vent

01 30 62 36 00

eadaudet@coignieres.fr

Loisirs et sorties

Vos prochains rendez-vous...

Spectacles, concerts, expositions, manifestations... Voici le meilleur des événements à ne pas manquer !

Mardi 18 Avril - 20h30

Venez assister et participer à la réunion publique sur le Projet Local d'Urbanisme (PLU), présenté par le Maire Jean-Pierre Sevestre.

Théâtre Alphonse Daudet

Dimanches 23 Avril et 7 Mai De 8h à 20h

Prenez part aux premier et second tours de l'élection présidentielle.

Bureaux de vote en Mairie et à l'école élémentaire Gabriel Bouvet

Mardi 25 Avril - 20h45

Réservez vos places pour assister au « Carrousel des Moutons », un spectacle de cirque et d'acrobaties tendre, drôle et émouvant, qui séduira toute la famille.

**www.theatrealphonsedaudet.fr
01 30 62 36 00 - Entrée : 21 € (tarif normal), 18 € (tarif réduit), 10 € (-18 ans)**

Judi 27 Avril - De 15h à 18h30

Venez évoluer sur le dancefloor des Salons Antoine de Saint-Exupéry, lors du prochain après-midi dansant, animé par un orchestre professionnel. Valse, tango, rock, slow, salsa, mambo, twist ou flamenco : tous les styles musicaux sont proposés.

Entrée : 15 €, incluant une boisson chaude ou fraîche

Lundi 8 Mai - 11h

Participez à la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 Mai 1945, organisée par la Municipalité et la Section des Anciens Combattants, devant le Monument aux Morts.

Mardi 16 Mai - 20h45

Venez rire et applaudir la comédie musicale « Une Croisière de Ouuf », dernière création du Théâtre Alphonse Daudet, qui clôturera avec truculence la saison 2016-2017.

**www.theatrealphonsedaudet.fr
01 30 62 36 00 - Entrée : 21 € (tarif normal), 18 € (tarif réduit), 10 € (-18 ans)**

Samedi 20 Mai - 11h

Chaussez vos baskets pour participer à la 2^e édition des Foulées Couleurs, dans la joie et la bonne humeur !

RDV au Gymnase du Moulin à Vent

Dimanche 25 Juin - De 9h à 18h

Courez profiter des bonnes affaires du vide-grenier, installé sur le parking de la Gare.

Dimanches 11 et 18 Juin De 8h à 20h

Exprimez-vous à l'occasion des élections législatives qui désigneront les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Bureaux de vote en Mairie et à l'école élémentaire Gabriel Bouvet

Samedi 1^{er} Juillet De 14h à minuit

Venez festoyer ! La Fête de Coignières battra son plein sur l'esplanade de l'Espace Alphonse Daudet, avec des animations, jeux, ateliers, dîner au clair de lune avec orchestre, soirée dansante et feu d'artifice !



Un budget ambitieux et responsable

L'État a baissé fortement et brutalement les dotations aux collectivités qui participent ainsi au redressement des comptes publics. Dans ce contexte, la construction du budget 2017 s'annonce délicate pour les collectivités. Coignières n'échappe pas à cette règle, malgré les recettes importantes générées par les secteurs commerciaux. L'équation budgétaire est de plus en plus difficile à résoudre et amène la commune à réaliser des arbitrages budgétaires incontournables pour assurer l'avenir de notre ville.

2017
BUDGET

Nos ambitions 2017

Préserver la qualité du cadre de vie

- ➔ Avec la définition d'un projet de territoire ambitieux dans notre Plan Local d'Urbanisme



Contribuer à la réussite scolaire de nos enfants

- ➔ En développant l'école numérique pour réduire les inégalités sociales et préparer nos enfants aux emplois de demain



Assurer la sécurité

- ➔ Avec la création d'une police municipale de proximité
- ➔ L'instauration des dispositifs « voisins vigilants » et « tranquillité vacances »
- ➔ La mise en place de 10 caméras de vidéo-protection supplémentaires



Donner du travail aux Coigniériens

- ➔ En travaillant collectivement avec SQY et nos partenaires économiques
- ➔ En créant un pôle insertion en Mairie



Maintenir un service public de proximité

- ➔ En installant un nouveau marché alimentaire
- ➔ En développant de nouveaux services sur la Résidence « Les Moissonneurs »
- ➔ En soutenant nos associations avec un agent dédié au sein d'un nouveau service associatif
- ➔ En œuvrant à la création d'une piscine municipale avec Maurepas et Élancourt

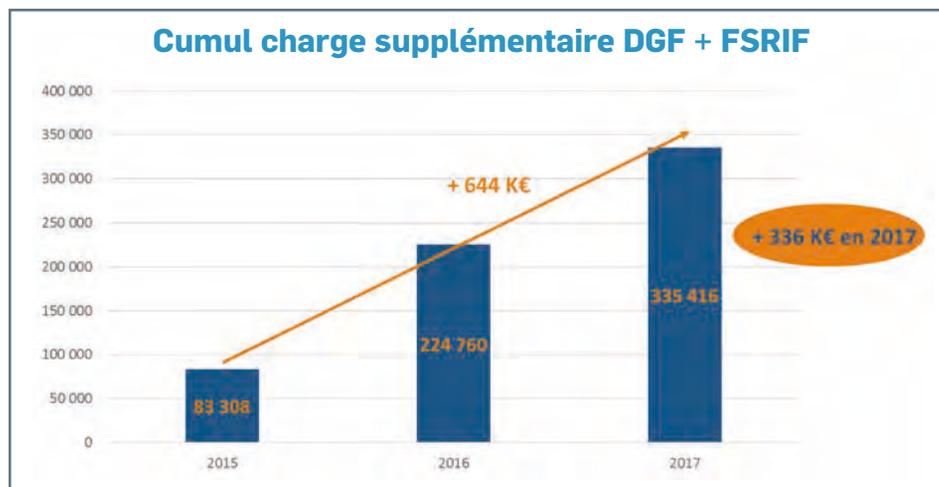


Valoriser notre patrimoine

- ➔ En lançant la réhabilitation du groupe scolaire Pagnol
- ➔ En installant 7 nouveaux abris dans les jardins familiaux
- ➔ En améliorant l'isolation phonique du pôle santé
- ➔ En facilitant la circulation aux abords du Forum
- ➔ En rénovant les salles d'activité et de restauration de la résidence « Les Moissonneurs », ainsi que l'entrée et les parquets des Salons de réception Antoine de Saint-Exupéry
- ➔ En remplaçant 2 véhicules municipaux par des voitures électriques



L'impact de la baisse des dotations de l'État pour Coignières



La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), est la principale dotation de l'État aux collectivités locales. Elle est essentiellement basée sur des critères de population et de superficie. Coignières a perdu 516 K€ depuis 2014. Le Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France (FSRIF) a été créé en 1991 pour contribuer à

l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines d'Ile-de-France supportant des charges particulières au regard des besoins sociaux de leur population sans disposer de ressources fiscales suffisantes. Ce dispositif de péréquation horizontale spécifique à la région Ile-de-France permet une redistribution des richesses entre les

communes de la région. Coignières contribue pour 128 k€ supplémentaires depuis 2014.

C'est donc une charge supplémentaire de 644 K€, à laquelle doit faire face notre ville, dont 336 K€ sur le seul exercice 2017.

Préparer l'avenir en priorisant nos choix stratégiques

Nos leviers d'action

STABILISER NOS DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- ➔ malgré la baisse des dotations de l'État et la mise en œuvre des réformes de personnel obligatoires
- ➔ mise en concurrence pour tous les achats et remise à plat des contrats avec tous les prestataires
- ➔ rationalisation de nos dépenses
- ➔ mutualisation de certains services avec SQY

SAUVEGARDER AU MAXIMUM LE POUVOIR D'ACHAT DES COIGNIÉRIENS

- ➔ avec le même niveau de service aux habitants
- ➔ une hausse modérée des taxes locales
- ➔ des évolutions tarifaires limitées aux indices de révision, pour maintenir un tarif de cantine très bas et accessible à tous

SÉCURISER NOTRE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

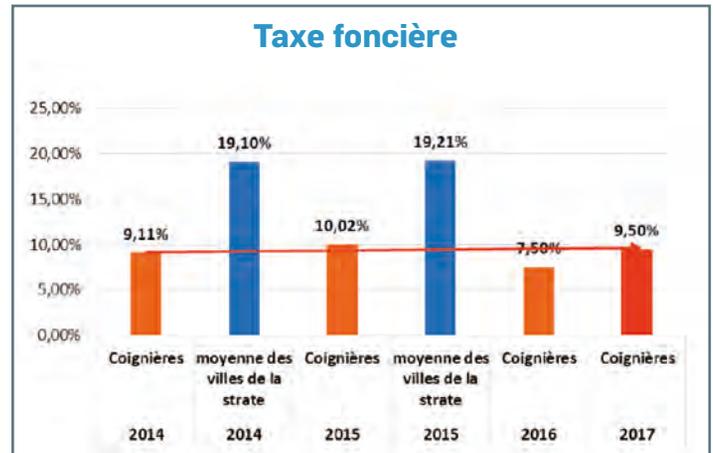
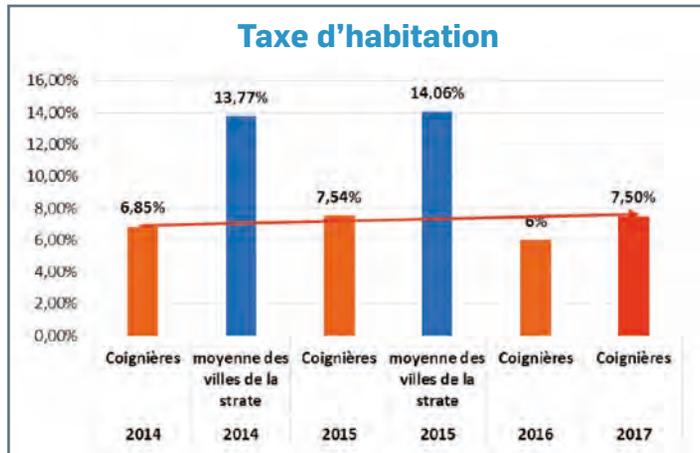
- ➔ en créant de nouvelles marges de manœuvre
- ➔ pour préparer l'avenir et valoriser notre patrimoine

Des taxes locales toujours favorables aux Coigniériens

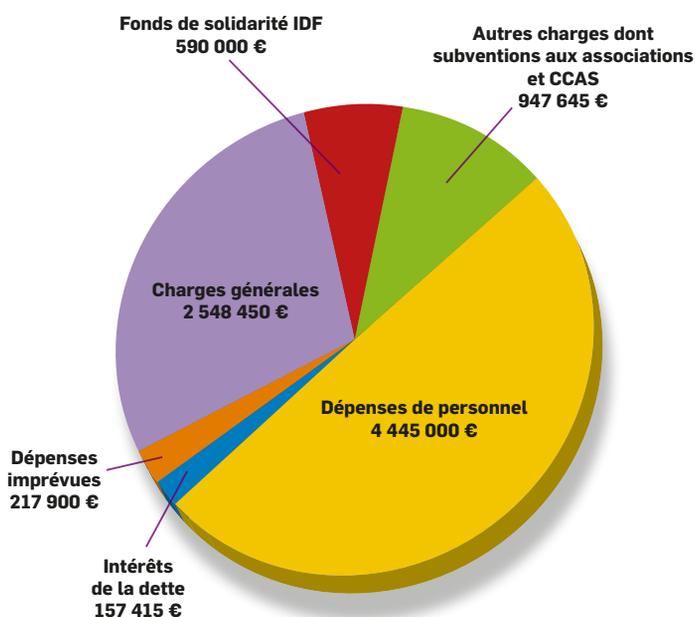
Le Conseil municipal a voté une augmentation des taxes locales pour 2017. Celles-ci restent cependant similaires au final au début du mandat et inférieures quasiment de moitié

aux autres communes de la strate. Coignières permet ainsi à ses habitants de continuer à bénéficier de l'une des fiscalités les plus avantageuses du département, voire de l'Ile-de-France,

grâce à l'apport important des recettes dues aux nombreux commerces et entreprises de notre territoire, reversées par SQY sous forme d'attribution de compensation.

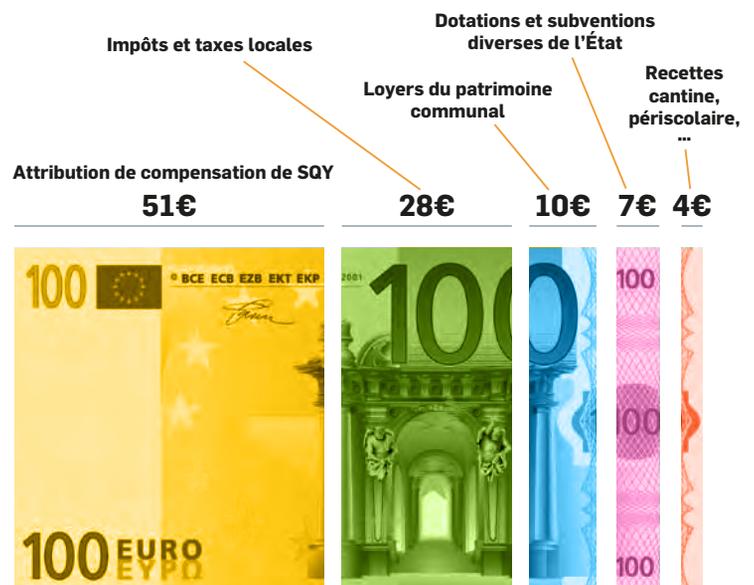


Répartition des dépenses de fonctionnement 2017



Répartition des recettes de fonctionnement 2017

Base de 100 €



Budget - Décryptage

Petite enfance

Dépenses de Fonctionnement : 144 000 €

Nombre d'enfants accueillis dans les structures :

- Crèche multi-accueil : 74 enfants
- Crèche familiale : 39 familles



Enfance

Dépenses de Fonctionnement : 655 000 €

Dépenses d'Investissement : 675 000 €

Projets :

- Portail Familles / e-administration : 70 000 €
- Écoles numériques : 100 000 €
- Travaux de réhabilitation du groupe scolaire Pagnol : 410 000 €
- Toboggan et sol souple de la cour maternelle Bouvet : 40 000 €
- Travaux de peinture dans les classes : 20 000 €

Nombre d'enfants accueillis dans les structures :

- 547 enfants dans les 2 groupes scolaires

Nombre de départs en séjours d'hiver et/ou été :

- Séjour classe de neige : 78 élèves 3 classes
- Équitation : 82 écoliers
- Piscine : 152 élèves
- École des sports : 72 enfants inscrits



Jeunesse

Dépenses de Fonctionnement : 29 000 €

Nombre de jeunes accueillis dans les structures :

- 40 jeunes en moyenne pendant les vacances scolaires
- Séjour ski février : 19 jeunes
- Séjour été : 25 jeunes
- Mini-camp été : 14 jeunes



Seniors et social

Dépenses de Fonctionnement, CCAS inclus : 620 000 €

Dépenses d'Investissement : 23 000 €

Projets :

- Isolation phonique du pôle de santé : 18 000 €

Nombres de retraités adhérents du CCAS :

- 340 inscrits

Nombre de sorties organisées :

- 3 grandes sorties dans l'année
- Sortie de Noël : 210 participants
- Banquet : 240 participants
- Voyage des retraités : 150 participants



Culture

Dépenses de Fonctionnement : 340 000 €

Dépenses d'Investissement : 6 000 €

Projets :

- Vitrification des parquets couloir et salle de danse : 15 000 €

Nombre d'abonnés au Théâtre :

- 437 personnes



Soutien à l'économie locale

Dépenses de Fonctionnement : 115 000 €

Principales réalisations :

- Organisation de l'animation commerciale « Coignières Atout Prix »



Budget total	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	8 914 410 €	10 137 470 €
Investissement	1 753 660 €	530 600 €

(hors opérations d'ordre)

Sport et vie associative

Dépenses de Fonctionnement : 243 000 €

Projets :

- Reprise des peintures des vestiaires-tribunes et salle de douches du tennis club : 12 000 €



Entretien du patrimoine et cadre de vie

Dépenses de Fonctionnement : 320 000 €

Dépenses d'Investissement : 321 000 €

Projets :

- Aménagement d'un tourne-à-droite carrefour J. Monnet : 210 000 €
- Radars pédagogiques devant les écoles : 14 000 €
- Abris jardins familiaux : 6 000 €
- Mise en accessibilité et passages piétons : 30 000 €



Services généraux (services centraux de la mairie)

Dépenses de Fonctionnement : 585 000 €

Dépenses d'Investissement : 150 000 €

Projets :

- Acquisition de 2 véhicules électriques : 36 000 €
- Travaux de rénovation de la salle des mariages et installation des bureaux de police municipale avec mobilier : 70 000 €



Événementiel et communication

Dépenses de Fonctionnement : 270 000 €

Projets :

- Vitrification des parquets des Salons St-Exupéry avec reprise peinture du hall entrée : 40 000 €



Personnel

Charges de personnel : 4 445 000 €

Nombre d'employés :

- 90 agents



Sécurité

Dépenses de Fonctionnement : 35 000 €

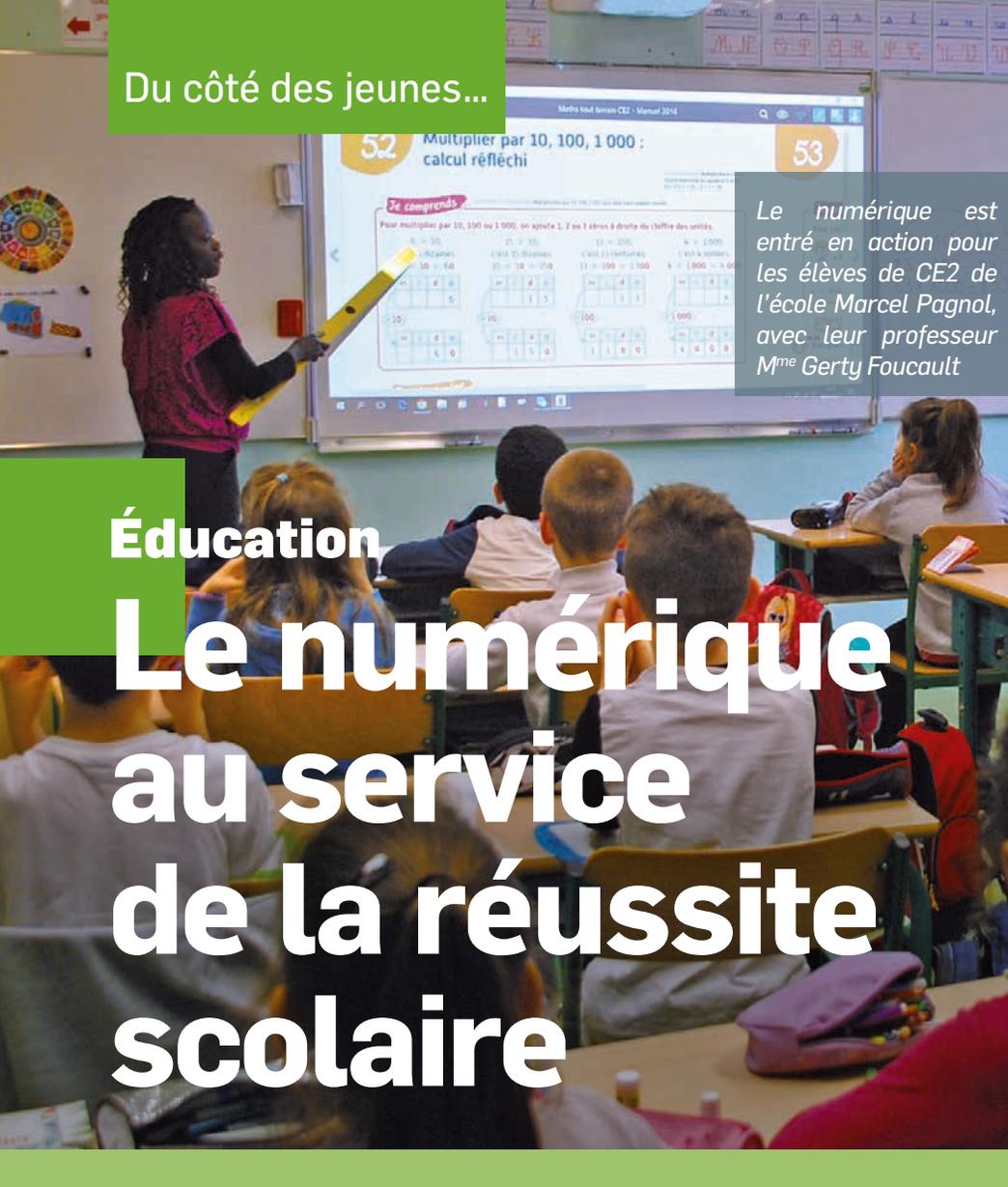
Dépenses d'Investissement : 116 000 €

Projets :

- Renforcement de la vidéo-protection sur la ville : 100 000 €



Du côté des jeunes...



Le numérique est entré en action pour les élèves de CE2 de l'école Marcel Pagnol, avec leur professeur M^{me} Gerty Foucault

en anglais... : La Municipalité souhaite développer une véritable culture du numérique en faveur de ses écoliers, afin de mieux préparer les enfants à être acteurs du monde de demain. Transmettre des savoirs à des enfants qui évoluent aujourd'hui naturellement dans un monde irrigué par le numérique impose en effet la pratique régulière de ces outils innovants au sein de l'école.

Éducation

Le numérique au service de la réussite scolaire



Pour l'équipe municipale, cette stratégie numérique répond à un impératif pédagogique et un projet de société. Les outils et tablettes numériques permettent en effet d'améliorer l'efficacité des méthodes d'apprentissage et des pratiques pédagogiques, de lutter contre le décrochage scolaire, de favoriser l'égalité des chances, pour former de jeunes citoyens ouverts au monde, responsables et autonomes.

La Ville de Coignières poursuit sa politique en faveur de l'éducation avec une ambition première : permettre, favoriser et accompagner la réussite scolaire de ses enfants. Le développement du numérique, la création d'une classe allophone et le lancement du portail Familles seront autant d'actions déployées en 2017.

Depuis 2007, la Ville de Coignières s'est engagée à développer le numérique dans ses écoles, avec l'acquisition d'outils.

À ce jour, les écoles maternelles Gabriel Bouvet et Marcel Pagnol disposent chacune d'un tableau numérique interactif (TNI) et d'un écran numérique interactif (ENI). L'école élémentaire Bouvet est dotée de deux tableaux numériques interactifs, deux écrans

numériques interactifs et deux vidéoprojecteurs interactifs (VPI), tandis que l'école élémentaire Pagnol est également équipée de chacun de ces trois outils innovants.

Favoriser la réussite scolaire grâce aux outils numériques

Acquisition de tablettes numériques, mise en place de visioconférences

Pour relever ce défi et intégrer harmonieusement ces nouveaux outils numériques aux apprentissages scolaires, une large concertation sera menée dans les semaines à venir avec le corps enseignant et l'inspecteur départemental chargé du développement des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication à l'École). Cette réflexion conjointe permettra d'équiper les classes en matériels adaptés à la pédagogie souhaitée par chacun des professeurs, l'objectif étant de favoriser l'épanouissement personnel,

100 000 €
seront consacrés en 2017 par la Ville au développement du numérique dans les écoles

social et, à terme, professionnel de chacun des enfants.

Création d'une classe allophone

À l'occasion de la rentrée 2016, l'école élémentaire Gabriel Bouvet a accueilli des élèves allophones. Au nombre de 15 élèves à ce jour, leur présence évolue selon les mois. L'obligation d'accueil dans les écoles de ces enfants nouvellement arrivés en France obéit aux mêmes règles que les autres écoliers. Ils reçoivent, depuis la rentrée, une instruction adaptée sur la base d'un mi-temps. En 2017, une classe de l'école élémentaire Bouvet sera aménagée et équipée, afin de fournir une qualité d'accueil et un projet pédagogique ciblé et partagé par le directeur et les enseignants en direction de ces élèves.

Faciliter les démarches grâce au Portail Familles

Si nos écoles font leur transition vers le numérique, l'administration se réforme et se modernise elle aussi, afin de renforcer et optimiser la relation et les demandes des citoyens vers ses services municipaux.

C'est ainsi qu'une réflexion est actuellement menée pour la mise en œuvre prochaine d'un portail Familles sur la Ville.

Cet outil facilitera les démarches des familles pour toutes les inscriptions scolaires et périscolaires de leurs enfants, ainsi que le paiement en ligne des factures. Facile et pratique d'utilisation, ce portail Familles sera accessible depuis le site internet de la Ville, via un espace personnalisé et sécurisé.

Cette phase de modernisation se poursuivra en 2018 avec la mise en place de la Gestion Relation Citoyen (GRC), qui permettra aux habitants d'effectuer leurs démarches administratives et demandes en ligne, à partir de leur ordinateur, depuis le site internet de la Ville, application mobile ou téléphone portable.

Cette évolution appréciable renforcera la qualité du service rendu aux citoyens, associée à une réduction des coûts de fonctionnement de la mairie. ■

Les atouts du numérique à l'école

Des élèves connectés pour mieux apprendre et progresser

Un apprentissage adapté et ciblé : Interactivité, créativité, implication personnelle... Les outils numériques offrent des méthodes d'apprentissage adaptées à chaque élève, stimulant leur intérêt et confortant leur autonomie. 67 % des élèves trouvent les cours plus intéressants et 57 % des élèves se sentent plus concentrés

Une égalité des chances renforcée : Le numérique participe à la réduction des inégalités scolaires, sociales et culturelles à l'école. Il facilite l'intégration des enfants en situation de handicap et contribue à lutter contre le décrochage scolaire en accompagnant leur réinsertion.

Une insertion professionnelle favorisée : Les compétences numériques sont incontournables aujourd'hui. Elles vont permettre aux enfants de se préparer aux emplois de demain, dans une société résolument digitale.

Une responsabilité personnelle mieux appréhendée : L'éducation aux médias, aux services numériques et aux réseaux sociaux contribue à sensibiliser les tout jeunes citoyens à un usage responsable de ces outils, en leur apportant de surcroît une meilleure maîtrise de leur mode de fonctionnement, et en développant parallèlement leur esprit critique.

2^e chasse aux œufs

Le rendez-vous des gourmands !

La chasse aux œufs sera déclarée ouverte samedi 15 avril ! Plus de 250 enfants, de 2 à 11 ans, sont attendus dans le parc de la Prévenderie, pour découvrir les quelques 1 400 œufs, soigneusement dissimulés, ça et là, par les services municipaux. Voilà qui devrait ravir les papilles des petits amateurs de chocolat.

Dès 15 heures, les enfants s'élanceront avec bonheur à la conquête des centaines d'œufs factices cachés aux quatre coins du parc,

Munis d'une boîte à œufs en carton remise à l'entrée, les jeunes aventuriers auront alors pour mission de la remplir, en échange d'œufs en chocolat à déguster sur place ou à la maison.

Une chasse au trésor fructueuse et savoureuse

Le butin sera également doté de 4 œufs en or, très prisés, qui permettront

aux plus fins limiers de remporter un œuf en chocolat géant. Autant dire que l'effervescence sera de mise dans chaque recoin de l'enceinte du parc !

Cette joyeuse animation aura sollicité en amont la synergie de plusieurs compétences : celle des enfants de l'Accueil de Loisirs « La Farandole » et des TAP qui ont peint et décoré avec application les œufs factices, lesquels ont ensuite été dissimulés avec soin par les agents municipaux et les élus, afin de susciter le plus vif intérêt autour de cette quête gourmande. ■

Sorties, voyages...

Se divertir, se cultiver, créer du lien

Favoriser une politique locale en faveur de ses aînés est un engagement indéfectible de la Ville de Coignières, qui se décline dans les domaines multisectoriels que sont le logement et l'accessibilité, la solidarité et la santé, les transports et les prestations de service, sans oublier l'offre associative, culturelle et de loisirs. Rompre l'isolement, créer ou renforcer le lien social pour favoriser un vieillissement actif demeure en effet un axe privilégié. Il prendra à nouveau toute sa dimension à travers l'organisation de voyages qui favorisent la découverte, la rencontre et l'évasion, et participent de surcroît au partage et à la construction de valeurs communes sur la ville.

À Coignières, l'arrivée des beaux jours rime systématiquement avec séjours.

Séjour printanier organisé par la Ville pour tous ses retraités, à la découverte d'une région française ou frontalière, mais aussi séjour touristique à l'étranger proposé à tous les cinquantenaires. Succès oblige,

deux sessions sont planifiées pour chacun de ces voyages très prisés.

De la Picardie...

C'est en baie de Somme que les aînés partiront s'évader pour savourer la beauté

de son site naturel. La visite guidée du parc ornithologique du Marquenterre et de l'abbaye de Valloires, avec un voyage insolite à bord d'une locomotive à vapeur entre le Crotoy et Cayeux-sur-Mer, seront les temps forts de cette excursion culturelle et gastronomique.

... aux grands lacs d'Italie

Le circuit touristique réservé aux + de 50 ans les entraînera cette saison à la découverte des grands lacs italiens et des chefs-d'œuvre vénitiens, avec une escale sur les Îles Borromée.

Véritables globe-trotteurs, voilà près de deux décennies que les Coigniériens partent ensemble à la découverte de contrées et d'horizons aussi variés qu'hétéroclites, avec à leur actif la Chine, l'Irlande, le Vietnam, la Laponie, l'Argentine, la Grèce, la Norvège, la Martinique, l'Italie, le Portugal, l'Autriche, le Sri Lanka, la Russie, le Maroc, la Hongrie et Cuba... Que du bonheur !



Résidence « Les Moissonneurs »

Un esprit de famille

Dans un environnement calme et verdoyant, la résidence-autonomie « Les Moissonneurs » dispose de 80 studios aménagés, ouverts aux retraités valides de plus de 60 ans, seuls ou en couple. Si vous souhaitez profiter d'une retraite sereine et bénéficier parallèlement de services collectifs et de proximité, quelques studios sont encore ouverts à la location...

La Résidence « Les Moissonneurs » propose des appartements agréables, lumineux et confortables. D'une superficie de 36 m², chaque studio dispose d'un séjour avec baie vitrée donnant sur un balcon, une kitchenette indépendante avec plaques électriques et fenêtre, une salle de bain disposant d'un branchement pour machine à laver, avec sanitaires, d'un placard de rangement et d'un dressing, desservi par deux ascenseurs et un escalier central.

Parallèlement, la résidence met à disposition des locataires potentiels deux studios pour une période d'essai en amont de toute location de longue durée, mais aussi en direction de personnes âgées convalescentes, ou encore de proches désireux de séjourner ponctuellement auprès des résidents.

Confort, sécurité et convivialité

Au quotidien, une équipe expérimentée et dévouée est à l'écoute des résidents, dans une relation privilégiée qui repose sur le respect et la bienveillance.

Le site est entièrement protégé et sécurisé, avec vidéo-protection, service de gardiennage et téléassistance 24h/24, 7j/7. Les résidents demeurent toutefois entièrement libres et autonomes dans leurs déplacements à l'extérieur, puisqu'un système de verrouillage automatique du hall d'accueil est installé avec code d'accès. Le loyer mensuel se veut modéré, incluant les charges de chauffage, eau et électricité, avec possibilité d'APL. Un vaste jardin arboré et fleuri, avec terrasse et parking, complètent les installations.

La résidence propose par ailleurs, du lundi au vendredi, un service de restauration à l'heure du déjeuner, assorti d'animations, de sorties et d'activités de loisirs à la carte.

Une rénovation des espaces de convivialité

En 2016, la résidence a fait peau neuve avec un ravalement de façade extérieure, assorti de travaux d'étanchéité et d'isolation, confortés par le remplacement du second ascenseur. Cette année, un focus sera porté sur la rénovation des espaces de convivialité communs : salle de restauration,



salle d'activités et espaces extérieurs. Une réflexion est par ailleurs menée pour offrir aux résidents de nouveaux services, destinés à renforcer le confort de vie au quotidien.

Enfin, côté nouveauté, la Municipalité envisage d'investir le champ de l'intergénérationnel en permettant à de jeunes actifs de louer quelques-uns des studios actuellement libres au sein de la résidence.

Cette cohabitation entre personnes âgées et jeunes constituerait un enrichissement mutuel et un exemple de solidarité vivante. ■

Grand barbecue intergénérationnel

Que diriez-vous d'un barbecue champêtre, convivial et familial, avec jeux et animations ? Rendez-vous samedi 24 juin à la Résidence « Les Moissonneurs » pour une nouvelle édition dans ses jardins, avec grillades et feu de la Saint-Jean en soirée (sous réserve des conditions météorologiques). Chaque année, plus d'une centaine de convives se retrouve ainsi dans la bonne humeur, offrant aux résidents une joyeuse parenthèse dans leur quotidien. Tarif : 22 €/personne - Gratuit pour les enfants de -12 ans accompagnés d'au moins un adulte.

**Contact : Service des Affaires Sociales - Résidence « Les Moissonneurs »
13 allée du Moissonneur - 01 34 61 45 75 - accueil-rpa@coignieres.fr**





Temps fort Prêts pour une course haute en couleurs ?

Des projections de poudres colorées, des coureurs aux visages bariolés, le tout dans une ambiance sportive et festive : voilà le concept des Foulées Couleurs, dont le top départ sera donné le samedi 20 Mai. Vous êtes attendus nombreux !

Un échauffement collectif en musique et zumba

Dès 11 heures, les participants de tous âges, adultes, enfants et ados, idéalement vêtus d'un tee-shirt blanc ou de couleur claire, se retrouveront au Gymnase du Moulin à Vent pour un échauffement collectif rythmé en mode zumba, encadré par un coach sportif.

Le coup d'envoi de la course sera donné à 11h30 pour un parcours de 2,2 kilomètres, à effectuer en boucle pendant 45 minutes

à l'arrière du gymnase, en courant ou en marchant, chacun à son rythme. L'esprit de compétition est en effet banni de cette rencontre résolument conviviale, à partager en famille et entre amis.

Couleurs et bonne humeur sur un circuit protégé

Afin d'assurer la sécurité optimale des sportifs, petits et grands, néophytes et confirmés, le choix du circuit s'est porté sur l'arrière du gymnase pour s'étirer

jusqu'à l'Espace Alphonse Daudet, dans un périmètre entièrement balisé et protégé. Deux temps forts égraineront ce parcours avec des jets de poudre colorée*, pour un final particulièrement haut en couleurs ! Ces projections seront assurées dans un bel élan par une équipe bénévole d'adolescents de l'Action Jeunesse, qui encouragera tous les participants.

Le clou de la rencontre s'achèvera dans la bonne humeur, autour d'animations sportives et musicales, avec boissons et collations.

Alors, c'est décidé, vous aussi, chaussez vos baskets et rejoignez la 2^e édition des Foulées Couleurs !

(*poudre naturelle de féculé de maïs, non allergène). ■



Renseignements et inscriptions gratuites auprès du service des Sports
Gymnase du Moulin à Vent
01 34 61 46 40
06 80 47 13 71
sport.coignieres@wanadoo.fr



Self défense et combat libre 20 ans sur les tatamis

Le club de Self-Défense et Combat Libre (SDCL) fête ses 20 années d'activité sur la Ville. Un anniversaire qui méritait un indispensable coup de projecteur sur une association phare !

Des sports de combat modernes

Fondée en 1997 par Yann Lamothe, ancien coordinateur sportif de l'École des Sports de Coignières, le SDCL regroupe à ce jour une cinquantaine de disciples, dont un tiers de femmes et une majorité d'enfants. Dédiée aux sports de combat, l'association propose trois disciplines modernes dérivées du judo et de la lutte : le panrace, la luta livre et le grappling.

Ouverts à tous dès l'âge de 6 ans, les entraînements se déroulent dans le dojo du Gymnase du Moulin à Vent, les lundi et vendredi de 18h30 à 21h. Les combattants sont répartis en 3 catégories d'âge et créneaux horaires : 6-11 ans (18h30-19h30), 12-15 ans (19h30-20h30) et adultes (19h30-21h).

Ces derniers ont également la possibilité de s'entraîner au sein du SDCL Center à Maurepas, ouvert par Yann Lamothe à leur attention. Un lieu spacieux et particulièrement bien équipé, qu'ils attendaient depuis longtemps.

Des entraîneurs diplômés et des champions confirmés

Éducateur sportif, éducateur spécialisé

et diplômé d'état dans chaque discipline qu'il enseigne, Yann Lamothe est très attentif au bien-être de ses adhérents et à la qualité de la pratique au sein de son association. « **Pour encadrer les cours, je souhaitais m'entourer d'un professeur partageant les mêmes valeurs que moi. Je me suis donc naturellement tourné vers l'un de mes anciens élèves, aujourd'hui professeur de luta livre** ».

Un choix qui s'est révélé judicieux et bénéfique, puisque deux jeunes sportifs du SDCL ont remporté les championnats de France de luta livre en 2016.

Ils participeront à la première coupe d'Europe de cette discipline qui se déroulera le 6 mai prochain à Bazeilles. On croise les doigts !

Une pratique bien encadrée

Les belles performances françaises en boxe lors des derniers Jeux Olympiques ont suscité un réel engouement pour les sports de combat.

Pourtant, Yann Lamothe constate que ces disciplines souffrent encore

de nombreux a priori. « **Leur pratique est pourtant très codifiée, tout particulièrement chez les plus jeunes. Le respect et la camaraderie entre adversaires sont privilégiés et, dans toutes ces disciplines, le règlement préserve la sécurité et l'intégrité physique des combattants** », rappelle ce passionné, avant d'ajouter : « **On oublie trop souvent, qu'à l'instar de toute autre discipline sportive, les sports de combat sont vecteurs de valeurs et qu'ils permettent de développer des qualités essentielles comme la persévérance, la rigueur ou encore la régularité** ».

Venez en juger par vous-même, l'équipe du SDCL se fera un plaisir de vous accueillir pour une séance d'essai. ■

Contact
Yann Lamothe
06 03 25 39 60
yann.lamothe@sfr.fr
www.sdcl.fr
Tarif : 120 €

Les Petits Crâneurs

Graines de comédiens

En septembre 2013, la « Troupe du Crâne » ouvrait son atelier théâtre, « Les Petits Crâneurs », destiné aux enfants de 7 à 11 ans. Une initiative portée avec enthousiasme par Elisabeth Font, qui réunit à ce jour 18 apprentis comédiens sur les planches.

Elisabeth Font n'est pas inconnue sur la Ville. Comédienne de formation, elle-même fille de Monique Font-Didion, créatrice de la Troupe du Crâne sur Coignières en 1982, elle est également professeur des écoles au sein du groupe scolaire Gabriel Bouvet.

« À travers l'animation de cet atelier, je souhaite ardemment partager et transmettre ma passion pour la scène en direction des plus jeunes », explique M^{me} Font. « C'est en effet un vrai bonheur de travailler avec les enfants, qui s'investissent et s'impliquent énormément. Ils sont encore très malléables à cet âge et ont une grande confiance en eux. Ils sont surprenants ! ».

De la gestuelle à l'improvisation : des cours complets

Les cours se déroulent le mardi de 17h30 à 19h à la salle Oxford de Maurepas et le

mercredi de 16h30 à 18h à la Maison de Voisinage.

Expression corporelle et orale, gestion de la respiration et des émotions ou encore improvisation font partie des activités proposées. Les enfants travaillent également sur la relation à autrui et au groupe, ainsi que sur la confiance en soi. Autant d'exercices qui leur permettent de développer leur imagination.

Lever de rideau le 16 juin

Dès le mois d'octobre, guidés par leur professeur, les « Petits Crâneurs » se lancent dans la préparation d'un spectacle de fin d'année pour un lever de rideau très attendu.

Cette année, la jeune troupe élabore un spectacle théâtral sur le thème des sorcières, inspiré d'œuvres de la littérature jeunesse, intitulé « Sorcières tordues en mal de mots ». De manière progressive,

collégiale et ludique, les comédiens en herbe montent ce projet de A à Z. De la mise en scène au décor, en passant par l'histoire et les textes, leur implication est totale.

Seule exception, la confection des costumes qu'ils ont confiée à Pascale Breyne, costumière de profession sur la Ville.

Une représentation sera donnée sur la scène du Théâtre Alphonse Daudet le vendredi 16 juin à 19 heures. L'occasion pour le public de venir applaudir les jeunes artistes. ■

Contact
Elisabeth Font
06 49 87 62 94
Tarif annuel : 190 €
+ 10 € d'assurance

La Ville, partenaire de ses associations

Sport, culture, loisirs, solidarité et vie patriotique : le tissu associatif de Coignières s'illustre par son dynamisme et son éclectisme. Véritable pierre angulaire d'une cité où il fait bon vivre, les associations sont les garantes des valeurs de partage, de découverte et d'ouverture sur les autres. C'est pourquoi, malgré un contexte budgétaire extrêmement contraint au regard du désengagement de l'État, la Municipalité s'engage

à maintenir un haut niveau de subventions en direction de ses clubs et associations, pour leur permettre de remplir pleinement leurs missions au service de ses concitoyens. En 2017, ce budget demeure constant par rapport à l'an passé. Enfin, la Mairie initie un nouveau dispositif avec l'instauration désormais d'un Guichet unique des associations, confié à un agent communal, chargé d'accompagner les associations.



Le vide-grenier dans les starting-blocks

Le traditionnel vide-grenier s'exposera cette saison encore sur le parking de la Gare pour le plus grand plaisir des vendeurs et curieux en quête de bonnes affaires. Les réservations pour un emplacement de 2 mètres linéaires, au tarif de 8 € pour les Coigniériens et 10 € pour les extérieurs, s'effectuent au service Économie & Emploi de la Mairie, avec une priorité donnée aux résidents, du 18 au 21 avril.

Rendez-vous dimanche 25 juin de 9h à 18h pour cette grande braderie variée et bigarrée. ■

Des fleurs et des couleurs : Soyez acteurs !

Le Concours des Maisons Fleuries récompense chaque année les réalisations florales les plus créatives, visibles du domaine public.

Ces touches de couleur végétales contribuent en effet à agrémenter et sublimer le fleurissement municipal, déployé chaque été sur l'ensemble du territoire communal.

Petite nouveauté : les jardins familiaux sont dorénavant en lice pour être primés aux côtés des balcons et jardins fleuris. Pour figurer sur les marches du podium, l'originalité, l'esthétique, le recours à la biodiversité et la qualité de l'entretien des créations seront autant de critères retenus par le jury, composé d'élus et de professionnels de l'horticulture. La brochure de présentation, assortie du bulletin de participation, sera prochainement diffusée dans toutes les



boîtes aux lettres et téléchargeable sur le site de la ville. Alors, si vous avez un brin d'imagination et la main verte, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie jusqu'au 2 juin. ■

Covoiturez avec WayzUp !

Pour faciliter votre mobilité travail/domicile, pourquoi ne pas opter pour le covoiturage ? L'application mobile développée par WayzUp sur le territoire de Saint-Quentin met en lien quelques 2 500 covoitureurs, qui proposent plus de 1 200 trajets et créneaux horaires entre 7h et 10h chaque matin.

Ce nouveau mode de transport durable et citoyen permet notamment de réduire les frais de déplacement, diminuer les embouteillages, la pollution, le stress et la fatigue de la conduite, tout en favorisant les échanges et la convivialité.

L'application du leader français WayzUp est disponible sur iPhone et Android. ■

+ d'infos sur wayzup.com

Collecte et tri des déchets

C'est nouveau : le tri des déchets d'emballages légers (bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques et emballages cartons) et de papiers (journaux, magazines, prospectus, cahiers à spirale, blocs notes avec leur agrafes, enveloppes et flyers publicitaires) s'effectue dorénavant en mélange, dans les sacs plastiques jaunes, en attendant la mise en place prochaine des bacs à roulette gris et jaunes pour les déchets ménagers et les emballages.

À noter également que les sacs à déchets végétaux seront désormais uniquement disponibles à la déchetterie de Maurepas.

Les Coigniériens, disposant d'un jardin ou d'un rez-de-jardin, peuvent en faire la demande sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. 40 sacs à l'année sont mis à la disposition de chaque foyer. ■

+ d'infos au 0800 078 780 (service et appel gratuits) - dechets@sqy.fr

Toute l'info de Coignières en 1 clic

Vous souhaitez être informés en temps réel des actus, événements à ne pas manquer sur la ville, consulter le menu des cantines scolaires, consulter l'annuaire des commerçants, connaître les coordonnées des services municipaux... Plus d'hésitation ! Téléchargez l'application mobile de la ville « coignieres », téléchargeable gratuitement sur Apple et Android.



Le carnet des Coigniériens

Bonheur

- 16/11/2016 Tomas BAPTISTA
- 23/11/2016 Maria SILVA FERREIRA
- 24/11/2016 Daniéla CABRAL SILVA
- 28/11/2016 Mathias DRUG
- 02/12/2016 Jazil ALFATH
- 01/02/2017 Omea AHMED
- 03/03/2017 Aslan BOCAGE
- 08/03/2017 Assia AMRI
- 12/03/2017 Diana de Leila LOPES

Félicitations

- 17/12/2016 Gilles-Rose TERTEREAU et Sofiane TOUATI
- 17/12/2016 Céline GIRARD et Franck MINDEAU
- 17/12/2016 Elif AKTAS et Selami UNAL
- 07/01/2017 Adiba ZAREB et Karim MEHIAOUI
- 07/01/2017 Valérie GERPHAGNON et Julien LE COZ
- 26/01/2017 Tacko CISSOKO et Sekou SISSOKO

Regrets

- 22/11/2016 DELRIEU Annick, née BARÇON, à l'âge de 68 ans
- 23/11/2016 MAMY Marise, née LORIOT, à l'âge de 66 ans
- 04/01/2017 NAHANT Éliane, née JOURDANNE, à l'âge de 87 ans
- 04/02/2017 SCHILLEWAERT Madeleine, née PRADEAU, à l'âge de 82 ans
- 11/02/2017 SARIC Maksim, à l'âge de 66 ans
- 07/03/2017 PAUCTON Jean, à l'âge de 83 ans

Bienvenue aux nouvelles enseignes

De nouveaux commerces s'implantent régulièrement sur le territoire communal. Leurs portes vous sont grandes ouvertes !

ARRITAL

Cuisines
2 rue des Commères
www.arritalcucine.com

BE HOME

Ameublement et décoration
Rue du Pont d'Aulneau
09 67 08 32 14

CHEMINEES SEGUIN

Poêles - Cheminées
2 rue des Commères
01 30 69 26 07
www.seguin-coignieres.fr

DAS 78

Entretien et réparation de véhicules
4 rue Jacquard
01 30 56 14 34

MERCI+

Services à domicile : ménage, repassage, garde d'enfants
191 RN 10
05 81 330 538
www.merciplus.fr

MONSIEUR STORE

Spécialiste des stores, pergolas, fenêtres, volets et portes
46 rue des Broderies
01 30 49 18 92
www.monsieurstore.com

POINT MARIAGE

Robes de mariées, prêt-à-porter et accessoires de mariage
Centre commercial « Le Forum »
Rue des Frères Lumière
01 30 69 78 94
www.pointmariage.com

O'DELICES INDIENS

Restaurant
45 RN 10
09 86 71 07 26

PRIMO

Fruits et légumes - Épicerie - Crèmerie - Produits orientaux
79 Rue du Pont des Landes

PRO DUO

Produits professionnels pour coiffure et beauté
Centre commercial « Le Forum »
Rue des Frères Lumière
01 30 80 00 05
www.pro-duo.fr

PRONUPTIA

Robes de mariées, prêt à porter et accessoires de mariage
Centre commercial « Le Forum »
Rue des Frères Lumière
01 30 69 94 06
www.pronuptia.com

REFLEXE TOPO

Géomètre-Topographe & Bureau d'Etudes V.R.D.
18 bis rue des Louveries
09 81 63 08 10
06 50 12 40 38
www.reflexe-topo.fr

SQY'AUTO

Achat - Vente - Reprise de véhicules
16 rue de la Pommeraie
07 68 19 74 54
sqyauto@outlook.fr

VOILERIE VAC

Maître voilier - Création, réparation et couture
18 bis rue des Louveries
06 03 07 57 75
www.voilerie-vac.com

Les décisions municipales majeures

Conseil Municipal du 15 décembre 2016

- Approbation de l'avenant n°3 à la convention d'objectifs pluriannuelle pour la gestion de la crèche familiale – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Attribution du marché de fourniture et d'acheminement d'électricité pour les équipements communaux de la Ville, à la société EDF SA (délibération adoptée à l'unanimité).
- Adhésion de la Commune à l'Association des Acheteurs Publics pour un montant annuel de 90 € – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Décision de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2017 – (délibération adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 voix contre).
- Transfert, à la date du 1^{er} janvier 2017, d'un agent de la commune à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, sur les fonctions de surveillant de travaux environnement espaces verts – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation de la proposition tarifaire du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour l'étude portant sur l'adaptation du protocole d'accord sur le règlement temps de travail devenu obsolète et permettant la mise en place du régime indemnitaire lié aux fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'engagement professionnel des agents – (délibération adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 abstention).
- Fixation de la tarification scolaire et extra-scolaire pour l'année 2017 – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Fixation du montant de la participation de chaque jeune au séjour organisé par le service de l'Action Jeunesse, à 160 € – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Versement à certaines associations, d'acomptes de subvention à valoir sur l'exercice 2017 – (délibération adoptée à l'unanimité - Marion ÉVRARD, Francis-André BREYNE, Éric GIRAUDET et Sophie PIFFARELLY n'ont pas pris part au vote).
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 6 décembre 2016 et du montant des attributions de compensation provisoires pour les 12 communes membres de Saint-Quentin-en-Yvelines – (délibération adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 abstention).
- Autorisation donnée au Maire pour la mise en vente des Certificats d'Économies d'Énergie sur la plateforme EMMY – (délibération adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 abstention).
- Approbation de la convention à passer avec Saint-Quentin-en-Yvelines relative à l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols de la Commune – (délibération adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 abstention).

- Autorisation donnée au virement de crédit en dépense d'investissement, du chapitre 020 « dépenses imprévues d'investissement » au compte 165 pour 2 000 € – (délibération adoptée à l'unanimité). ■

Conseil Municipal du 10 mars 2017

- Désignation de Michel Barreau, conseiller municipal de la liste « Coignièrès Pour Tous », pour siéger au sein du Conseil d'administration du CCAS, consécutivement à la démission de l'un de ses membres – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation de la convention entre la ville et le représentant de l'État pour la mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation d'une convention relative à la mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion pour une mission de conseil en contrats publics, pour une durée de 3 ans – (délibération adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 abstention).
- Présentation des orientations générales du budget primitif pour l'exercice 2017.
- Fixation des indemnités de fonctions attribuées au maire, au 1^{er} adjoint, aux 7 adjoints et au conseiller délégué, dans le respect de l'enveloppe budgétaire pour les communes de 3.500 à 9.999 habitants – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Fixation du tarif des emplacements de 2 mètres linéaires du vide-grenier à 8 € pour les résidents coigniériens et 10 € pour les extérieurs – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Décision de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2017 – (délibération adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 voix contre).
- Approbation de la modification de la proposition tarifaire du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour les prestations nécessaires à l'étude des dossiers des agents examinés par le comité médical ou la commission de réforme – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation des procès-verbaux de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exercice de la compétence « entretien des espaces verts » de la commune de Coignièrès par Saint-Quentin-en-Yvelines, portant notamment sur les abords paysagers de la Gare et le bassin du Val Favry – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Désignation de Roger Bernard, 7^e Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement, pour siéger au sein de la commission P.L.U. en lieu et place de Catherine Ponsardin - (délibération adoptée à l'unanimité). ■

Les prochains conseils municipaux se dérouleront les mardi 2 mai et lundi 26 juin à 20h45, dans la salle du conseil municipal de la Mairie.

Gestion des ordures ménagères et Plan de Prévention des Risques Technologiques

Nouvelles compétences de SQY

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Coignières a rejoint la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). Cette dernière gère en direct, pour le compte des villes rattachées au territoire, un certain nombre de compétences obligatoires définies par la loi NOTRe. La gestion des ordures ménagères et la prévention des risques technologiques font désormais partie de ses missions.

SQY : nouveau gestionnaire des déchets à l'échelle du territoire

La nouvelle gestion des ordures ménagères par SQY comprend la mise en œuvre d'un service de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers, ainsi que la création et la gestion d'un réseau de déchetteries ouvert à tous les habitants du territoire. Cette mutualisation des moyens à l'échelle des 12 villes de l'agglomération poursuit l'objectif de réaliser des économies d'échelle, en vue d'une baisse des coûts.

Néanmoins, d'ici là, un certain nombre d'investissements sont indispensables pour mettre à niveau les installations essentielles à la collecte et au tri des ordures ménagères. Ces investissements sont financés directement par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Le centre de valorisation qui traite les déchets du territoire est implanté à Thiverval-Grignon. Sa mission est de réaliser, dans les meilleures conditions techniques, écologiques et économiques, l'incinération des déchets ménagers et assimilés, tout en produisant de l'énergie.

Afin de répondre au mieux à cet objectif, des travaux d'optimisation de l'infrastructure vont être réalisés. Le syndicat SIDOMPE, qui gère ce centre de tri et de valorisation, va investir

114 M€, entraînant une augmentation de 6 % de son coût de traitement des déchets. Parallèlement, dans le cadre de la loi de finance 2017, le gouvernement a décidé une hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

En raison de la hausse, d'une part, du coût du traitement des déchets, et, d'autre part, de la taxe générale sur les activités polluantes, le financement du traitement des déchets sur notre territoire sera en conséquence déficitaire dès 2017. Une augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a donc été votée en Conseil communautaire, dans le double objectif de financer strictement ce coût supplémentaire, mais aussi d'harmoniser les taux et le service rendu à l'échelle du territoire communautaire. La taxe pour Coignières est ainsi fixée à 4,06 % pour 2017 (au lieu de 3,72 %), ce qui représentera en moyenne moins de 2 € supplémentaires par mois et par foyer sur la taxe foncière.

Pour rappel, tous les foyers coigniériens vont être prochainement équipés de bacs à roulettes gris et jaunes, pour le tri des ordures ménagères et des emballages recyclables, en remplacement des sacs plastiques blancs et jaunes. ■

PPRT : Un financement de 1 million d'euros dorénavant assuré par SQY

La ville de Coignières dispose, au sud-est de son territoire, d'un dépôt d'hydrocarbures de la société Raffinerie du Midi. Ce site classé est concerné par le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), mis en œuvre par l'État le 18 janvier 2016.

Ce plan a notamment vocation à protéger les entreprises du secteur exposées à des risques technologiques. Du fait de l'entrée de Coignières dans la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines le 1^{er} janvier 2016, il appartient dorénavant à SQY de prendre en charge la gestion de ce dossier. Une convention de financement du PPRT autour de la Raffinerie du Midi vient d'être signée par les différents intervenants que sont l'État, la Région, le Département et la Communauté d'agglomération de SQY.

Ce sont près de 1 000 000 € qui sont ainsi pris en charge directement pas SQY, et non par la ville de Coignières, consécutivement à son intégration dans la Communauté d'agglomération de SQY. Une économie substantielle pour la commune. ■

Un projet de territoire ambitieux et responsable, tourné vers l'avenir

Dépenser mieux et moins est devenu le grand enjeu des collectivités territoriales.

En l'espace de 3 ans, les concours financiers de l'État ont baissé de 12,5 Milliards €.

Pour notre ville, l'effort supplémentaire s'élève à près de 650 000 €. Depuis 2015, Coignières avait réussi à combler ce manque à gagner, se permettant même de diminuer le taux de ses taxes locales en 2016, afin de compenser l'augmentation conséquente du Département et la mise en place obligatoire de la taxe sur les ordures ménagères. Mais la situation se contracte en 2017 et, quel que soit le résultat des urnes, les caisses de l'Etat ne se seront pas remplies

comme par miracle, au lendemain des élections nationales.

Dans ce contexte de raréfaction des ressources, il devient stratégique pour notre équipe de repenser son mode de gestion, afin de mettre en œuvre son projet de territoire.

Contribuer à la réussite scolaire de nos enfants en développant l'école numérique, assurer la sécurité en installant une police municipale, garantir notre futur cadre de vie au travers de la définition de notre Plan Local d'Urbanisme, sont autant d'enjeux structurants pour l'avenir de Coignières. Le 31 mars, notre équipe a présenté en Conseil Municipal un budget ambitieux et responsable. Ambitieux, car malgré la raréfaction des ressources, nos choix et nos actions vont nous permettre de continuer à agir pour garantir une même qualité de service aux habitants. Responsable, parce que cet exercice

2017 est maîtrisé tant en dépenses qu'en recettes, dans l'objectif de sauvegarder le pouvoir d'achat des Coignériens.

Si nous avons dû à regret ramener les taxes locales au même niveau qu'en 2015, nous accentuons en parallèle la rigueur de notre gestion, afin de réduire nos coûts de fonctionnement. Cela nous permet de dégager les marges de manœuvre nécessaires pour mener un programme d'investissement ambitieux. Fidèles à nos engagements, pour tous les Coignériens, notre équipe a à cœur de servir la collectivité en toute responsabilité.

Très sincèrement,

Dominique Cathelin
Première Adjointe au Maire

Coignières monte enfin dans le train du Très Haut Débit !

Il y a tout juste un an, en mars 2016, Coignières Pour Tous exprimait ses regrets et ses doutes relatifs à la politique menée en matière d'accès à Internet et au Très Haut Débit sur notre commune. Nous dénoncions la stratégie initiée en 2005 par l'ancien maire de la ville et constatons que son successeur ne semblait pas préoccupé par le sujet, puisque rien ne bougeait.

À la suite de notre publication sur le sujet, nous avons appris que le nouveau maire avait finalement entamé les négociations que nous appelions de nos vœux avec l'opérateur SFR, seul capable d'assurer la reprise et la modernisation de notre réseau câblé. Nous nous réjouissons aujourd'hui d'apprendre qu'un accord a enfin été trouvé entre les deux parties !

En reprenant notre infrastructure, SFR s'engage à réaliser sa modernisation en Fibre Optique dans un

délai raisonnable (a priori moins de 3 ans). Cette opération implique dans un premier temps des changements d'équipements de gestion du réseau, ce qui devrait permettre une augmentation sensible des débits de nos accès Internet (jusqu'à 200 ou 400 Mb/s, normalement avant la fin 2017). Puis dans un second temps le remplacement du câble coaxial qui irrigue actuellement notre ville depuis la tête de réseau de la rue de La Boissière jusqu'aux armoires de raccordement situées sur les trottoirs devant nos habitations, par de la Fibre Optique. Mais les derniers mètres entre les trottoirs et l'intérieur de nos domiciles resteront en câble coaxial. À l'issue de cette seconde phase de travaux, les utilisateurs du réseau devraient disposer d'un accès Internet à 1 Gb/s...

Comme Orange déploie dans le même temps son réseau en Fibre Optique jusque dans les habitations, sur les zones de Coignières qui entourent "le Village", notamment là où le réseau câblé est absent, l'ensemble des citoyens de Coignières va pouvoir

disposer d'accès Internet à Très Haut Débit à court terme. Cependant, le choix du fournisseur d'accès sera limité, puisque dépendant de votre localisation sur la commune. Sauf si Orange décidait finalement de déployer aussi sa technologie et ses services sur la zone du Village, en parallèle du réseau de SFR ? Quoi qu'il en soit, Coignières Pour Tous se réjouit de voir que bon nombre des propositions exposées dans son programme électoral de 2014 ou revendiquées depuis dans ses publications... sont prises en compte et réalisées par l'équipe majoritaire, pour le bien des Coignériens !

Didier Fischer, Catherine Bedouelle, Alain Oger, Marc Montardier, Sophie Piffarely et Michel Barreau, conseillers municipaux du groupe d'opposition Coignières pour Tous
(coignieres.pourtous@free.fr, facebook.com/coignierespourtous, www.coignierespourtous.net).

Groupe Coignières Démocratie et de défense des intérêts de Coignières

Dans le dernier B.M. Dominique CATHELIN a osé écrire, sous prétexte de rétablir quelques vérités, que face à notre intégration à la SQY « j'aurais fait le choix de démissionner plutôt que de relever ce défi et défendre les intérêts de notre commune ». Elle sait très bien de quoi elle parle, que j'ai organisé en décembre 2014 un référendum sur le sujet et que vous étiez 98.5% à dire NON à la SQY et notre maintien dans la CCE.

Le 9 Septembre 2015, j'ai demandé à J.P SEVESTRE de demander un rendez-vous au Préfet accompagné d'une délégation de COIGNIERIENS pour manifester devant les grilles de la Préfecture comme nous l'avons fait en 1983 avec succès, lors d'une réunion présidée par Gaston DEFERRE. REFUS

DU MAIRE qui avait déjà passé un accord avec le Président de la SQY pour un poste de Vice-Président lui assurant un revenu mensuel de 2200 Euros. Ainsi, il a sacrifié les intérêts de COIGNIERES pour un plat de lentilles et trahi les 98.5% qui avaient dit NON à la SQY. C'est proprement scandaleux. Si j'étais resté aux affaires, cette manifestation aurait été organisée et à 9 chances sur 10 nous serions toujours membre de la CCE.

Et Dominique CATHELIN de poursuivre après avoir dénoncé « mes propos outranciers » alors que je fais que dénoncer l'action irresponsable d'un homme à qui j'ai fait confiance et qui mène COIGNIERES à la catastrophe, de mentir honteusement lorsque je dénonce l'embauche d'un chef de cabinet en écrivant que j'en avais également un, ce qui est faux et elle le sait très bien. Quand à ses propos sur notre intérêt d'être dans la SQY, alors que c'est une catastrophe

car nous avons perdu toutes nos compétences, que nous ne pesons rien dans une agglomération de 220 000 habitants, et que comme ce fut le cas entre 1971 et 1983, la SQY s'enrichit à notre détriment avec la richesse que j'ai créée en 30 ans.

Comme vous le savez, le PLU est en préparation, aujourd'hui géré par la SQY, mais J.P SEVESTRE a préparé un document dans lequel il prévoit la construction de 800 logements et donc 20 à 40 immeubles de 5 à 10 étages qui va totalement défigurer la ville. C'est une abomination et je vous invite à venir nombreux à la réunion publique qu'il organise le 18 Avril prochain sur le sujet. Vous découvrirez que le bétonnage de COIGNIÈRES verra le jour si on laisse faire.

Henri Pailleux
Maire honoraire de Coignières

Ouverte aux enfants
de 2 à 11 ans
(accompagnés d'un adulte)



Chasse aux Œufs

à partir de 15h



Samedi 15 avril
Parc de la Prévenderie

